



## **Développement durable : Un engagement fort des transporteurs-logisticiens**

**A la veille du vote de la loi Grenelle 2, TLF publie le premier rapport Développement Durable.**

*(Le 23 septembre 2008)* Qu'il s'agisse de lutte contre la pollution ou de sécurité routière, la contribution des transporteurs-logisticiens au développement durable a été, au cours des dernières années, considérable. En rupture avec une image encore injustement négative, les entreprises du secteur agissent au quotidien en faveur du renforcement de l'efficacité économique et énergétique du secteur. La preuve par les chiffres dans le Tableau de bord du développement durable publié par TLF, Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France.

### **Lutte contre la pollution : cinq fois moins d'émissions polluantes en 10 ans**

26,5% des émissions de gaz à effet de serre nationales ont été générées en 2005 par le secteur des transports, dont 24,2% sont à imputer aux poids lourds et 60% aux véhicules de tourisme.

Les émissions polluantes des poids lourds (NOx, particules....) ont été divisées par cinq en 10 ans. Cette baisse s'explique par les modifications apportées aux carburants et l'évolution des normes Euro. A la fin 2006, 85% des poids lourds français étaient au moins de norme Euro II et 52% au moins de norme Euro III.

Aujourd'hui, le transport routier de marchandises émet 9% de CO<sub>2</sub> de moins qu'en 1990 pour convoyer le même poids. Cette amélioration de l'efficacité énergétique du secteur s'explique par un meilleur remplissage des véhicules, l'amélioration dans la gestion des flux et sans doute également dans le renouvellement du parc.

En 2013, les émissions produites par le TRM devraient avoir baissé de 80% malgré un accroissement de 40% du trafic.

## Sécurité : 0,1 accident par million de kilomètres parcourus

Le nombre d'accidents impliquant un poids lourd est en baisse régulière depuis 1986, passant de plus de 11.000 accidents à 4.800 en 2006, soit 0,1 accident par million de kilomètres parcourus.

La fréquence des accidents impliquant un poids lourd a été divisée par 2 en 10 ans. Les poids lourds ne représentent aujourd'hui que 6% des véhicules impliqués dans les accidents corporels.

C'est le résultat des mesures prises par la profession pour renforcer la sécurité routière. Les efforts ont porté tant sur les véhicules et leur sécurité (freinage à commande électrique, logiciels de maintien de la trajectoire, outils d'aide à la conduite tels des capteurs et caméras supprimant les zones de non visibilité, limiteurs de vitesse) que sur les conducteurs. Plus de 121 000 d'entre eux ont ainsi bénéficié d'une formation continue obligatoire de sécurité des conducteurs routiers de marchandises (FCOS) et d'une formation initiale minimum obligatoire (FIMO).

### A propos de TLF

*Créé en 1999, TLF, Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France, occupe une place à part dans le paysage du secteur. Avec 10 000 entreprises adhérentes, de tous horizons, soit 720 000 salariés, TLF représente l'ensemble de la chaîne du transport et de la logistique : transport routier et combiné (55% du parc de camions, 2/3 des salariés du secteur), messagerie-express, location de véhicules industriels, logistique, organisation de transports (ferroviaire, maritime, multimodal, aérien...), opérations de douane.*

*Pour plus d'informations : [www.e-tlf.com](http://www.e-tlf.com)*

### **Contacts presse :**

#### **TLF**

Laurent de Mony-Pajol  
Tél. : 33 (0) 1 53 68 40 81  
Cell. : 33 (0) 6 87 72 03 61  
[ldemonypajol@e-tlf.com](mailto:ldemonypajol@e-tlf.com)

#### **Solange Stricker Finincom**

Christina Bel  
Tél : 33 (0) 1 40 71 32 74  
Florence Bastien  
Tél : 33 (0) 1 40 71 32 83